

Après les attentats de Trèbes et Paris, que faire des fichés « S » ?

Communiqué de presse d'Olivier MONTEIL

Conseiller Régional d'Occitanie

Délégué départemental du Front National des Hautes-Pyrénées

Membre du Conseil national du Front National

L'odieux attentat de Paris de ce samedi 12 mai, où un islamiste tchéchène, Khamzat dit **Hassan Azimov**, 21 ans, a égorgé bestialement un passant et en a blessé grièvement 4 autres en pleine rue, a soulevé l'indignation et la colère légitime des Français.

Colère d'autant plus légitime que l'on a appris que cet islamiste avait non seulement été naturalisé français en 2010 mais était **également fiché « S »**, donc connu de nos services de renseignements. Le colonel Arnaud Beltrame avait également été égorgé à Trèbes fin mars par un islamiste fiché « S », **Redouane Lakdim**... Comme avant lui l'islamiste algérien **Sid Ahmed Glam**, assassin d'Aurélie Châtelain à Villejuif, les **frères Kouachi** au Bataclan ou encore **Mohammed Merah**, l'islamiste assassin de paras français et d'enfants juifs à Toulouse...

A quoi servent donc les fichiers « S » si, attentat après attentat, la tuerie islamiste continue sans aucun frein, excepté quelques bougies ou communiqués officiels jamais suivis d'acte ?

Selon un rapport du Sénat publié le 1^{er} mars 2017 fondé sur les chiffres de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti-terroriste (UCLAT), la France comptait l'an dernier pas moins de 17 393 fichés « S » (fichiers de traitement des Signalements pour la Prévention de la radicalisation à caractère Terroriste ou FSPRT), dont plus de 2 000 ont été formellement identifiés sur des zones de combat en Syrie ou en Irak.

D'après ce rapport sénatorial, **le département des Hautes-Pyrénées détient plus de 50 fichés « S »**. Chez nous aussi en Bigorre, il est urgent d'agir.

La sécurité de nos compatriotes est la première de leur liberté et le premier devoir de l'Etat ; or, force est de constater qu'en ce domaine, le gouvernement a failli.

Le Front National réclame l'expulsion immédiate de tous fichiers « S » étrangers, la déchéance de nationalité de tous les binationaux fichés « S », l'interdiction du retour en France des djihadistes français ayant participé à l'Etat islamique en Irak ou en Syrie, la dissolution de l'UOIF et de tout autre organisation liée à l'islam radical, l'arrêt de la folle politique d'immigration dans notre pays. Nous n'avons pas le droit de mettre davantage en péril la vie de nos femmes et de nos enfants.

